



Revenus en cas de démission et départ à l'étranger

Par **mymyneo**, le **28/01/2011** à **12:00**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter afin d'avoir des informations sur mes droits compte tenu des faits suivants :
- je suis démissionnaire de ma société (j'occupais un poste en CDI depuis 4 ans)
- je pars vivre pendant un an en Australie avec un working holiday visa (visa qui me permet de travailler et voyager pendant un an sur le territoire australien).
J'aimerais connaître mes droits en terme de revenus suite à cette situation :
- dois je me déclarer au Pôle emploi avant mon départ ou à mon retour ?
- serais je en mesure de toucher les assedics si je justifie de 4 mois de travail en Australie ?
- serais je à même de toucher le RSA à mon retour si je suis domiciliée chez mes parents ?
Merci d'avance pour votre aide,
Bonne journée,
Cordialement,

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **18:58**

Bonjour,
Le plus simple pour une question aussi particulière me paraît quand même d'interroger Pôle Emploi au besoin par un message sur leur site internet...